

"Les locaux sont l'expression non-verbale de l'entreprise"

19/12/2019



Retrouvez chaque semaine notre interview sur un sujet d'actualité. Isabelle Sengel, architecte d'intérieur, explique les nouvelles

tendances dans l'aménagement des bureaux et leur impact.

En quoi un espace de travail agréable contribue-t-il à l'attractivité et à l'efficacité des salariés ?

Le lieu de travail joue un rôle important à deux moments-clés : lors du recrutement, car il renvoie une image plus ou moins positive au candidat, et quand la personne est en poste, afin de la fidéliser. Il faut cependant rappeler que l'espace de travail ne fait qu'appuyer le management et ne s'y substitue pas. Ce n'est pas parce que vous avez une salle de sport que vous garderez vos salariés plus longtemps si votre management est défaillant ! Un point important est la cohérence : les locaux doivent être alignés avec la culture de l'entreprise et son discours. Prôner la convivialité et la proximité dans des bureaux froids et déshumanisés n'a pas de sens, tout comme clamer son côté novateur dans des espaces au design dépassé. Les locaux sont un peu le mode d'expression non-verbale de l'entreprise. Avec ce que l'on comprend de l'espace, on se sentira soit en sécurité, soit en instabilité. La cohérence entre le discours de l'entreprise et ses bureaux renforce la confiance, et il faut savoir que les salariés sont attentifs aux détails, dans tous les audits préalables où nous leur donnons la parole. Car les détails révèlent la prise en compte de l'individu : une moquette tâchée et abîmée, des sanitaires négligés, n'augurent rien de bon.

Quelles tendances se dégagent dans l'aménagement des bureaux ? L'open space est-il toujours apprécié ?

On ne parle plus aujourd'hui d'open space. C'est un mot-repoussoir car associé au bruit, au manque de concentration, aux nuisances en tous genres. On parle d'espace partagé, qui s'apprécie différemment selon le nombre de personnes concernées. Dans un cabinet comptable, si cinq personnes sont dans un même bureau, il sera dit «partagé». Deux tendances se dégagent dans la conception des bureaux : le flex office, avec ou sans réservation, où les salariés changent de poste de travail tous les jours en emportant leur ordinateur portable. Et deuxièmement : l'«activity based workplace», où des espaces sont optimisés pour les différentes tâches effectuées dans la journée. Un poste pour la saisie d'écritures, un pour l'entretien téléphonique avec un client, un pour le tête-à-tête, etc. Le salarié bouge selon ses tâches. Il y a des conditions pour que ces deux concepts fonctionnent. Premièrement, il faut avoir un environnement technique au point et un bon calibrage du nombre de postes nécessaires. Sachant que les salariés se disputent les meilleures places. Autre condition : l'exemplarité des dirigeants. Si le patron dit "tout le monde passe au flex office sauf moi qui garde mon bureau individuel" alors qu'il est rarement présent, cela ne passe pas. Enfin et surtout, il faut avoir un esprit collectif suffisamment construit. Car les salariés considèrent souvent leur bureau comme leur territoire, et seul un esprit collectif fort peut les amener à partager leur espace avec leur «tribu». Dans tous les cas, il ne faut pas utiliser l'aménagement d'espace pour modifier la culture d'entreprise mais travailler les deux en parallèle.

Quelle est l'importance des espaces de détente ?

Ces espaces permettent de créer du lien dans un contexte neutre. Les études montrent que le temps que l'on y passe est aussi du temps de travail, qui s'effectue de façon moins formelle. Les jeunes générations y trouvent un moyen idéal de se concentrer de manière différente. Dans ces espaces, les tendances vont vers le «comme à la maison», avec des plantes vertes, des tapis, voire des poissons rouges à gérer collectivement. Il y a à la fois des espaces calmes où l'on se détend en silence et d'autres où l'on échange de façon stimulante. Il est intéressant de répartir plusieurs espaces de petite taille afin d'occasionner des pauses, des respirations. Par ailleurs, la tendance est également à la reconnexion avec la nature : disposer d'un extérieur, qu'il s'agisse d'une terrasse, d'une cour ou mieux, d'un jardin, permet aux salariés de se ressourcer, d'être plus inspirés et créatifs.

Comment réussir son projet d'aménagement ?

Tout d'abord, il faut se méfier des effets de mode, ensuite, il n'y a pas de recette toute faite et un changement d'organisation spatiale doit être accompagné par les managers. Plus l'entreprise est petite, plus le collectif sera soudé, ce qui facilite le changement. Puis, il faut bien entendu associer le personnel. L'aménageur doit comprendre comment les salariés travaillent, de quoi ils ont besoin, comment se déroule leur journée, quitte à les observer. Nous avons des outils d'animation qui permettent de co-construire les espaces en aidant les salariés à s'exprimer. Mais avant toute chose, il faut savoir quel est le motif du changement. S'il s'agit de restreindre l'espace pour rentabiliser les mètres carrés, il faut le dire de façon claire, car les solutions existent. Un aménagement doit avoir du sens.

Propos recueillis par Olga Stancevic

Source URL: <https://www.actuel-expert-comptable.fr/content/les-locaux-sont-l'expression-non-verbale-de-l'entreprise>